



IE Bercy

La lettre d'information de l'Intelligence Economique
des Ministères économiques et financiers

N° 42 Avril - Mai 2015

✓ **EDITORIAL**

ALAIN JUILLET

✓ **MUTATIONS DE
L'INFLUENCE ET TERRITOIRES**

LE POINT DE VUE DU SCIE

LE CERCLE SCISDI

PASCAL DUPEYRAT

Lobbyiste, cabinet Relians

JEAN-CHRISTOPHE FROMENTIN

Président de ExpoFrance2025

BRUNO DEPARDON

*Chargé de la stratégie des
moyens optroniques
aéroportés Thalès*

CLAUDE ROCHET

Conseiller scientifique SCIE

JEAN-REMY CAUQUIL

*Ex-commissaire au
développement productif
pour les Antilles*

WILLY ANGELE

*WP Conseils, ex-président du
MEDEF Guadeloupe*

NICOLAS BONNEAU

Référent Influence Alsace

✓ **LES CAHIERS DE LA VEILLE**

Pour aller plus loin sur ...

✓ **AGENDA IE**



La France vit une mutation territoriale profonde allant des régions aux communautés de communes. Derrière ces redécoupages il s'agit de mieux coller aux caractéristiques locales et régionales dans un souci d'efficacité alliant la baisse des coûts à la construction d'entités rationnelles. Les possibilités du numérique permettent de traiter ces nouveaux périmètres en s'adaptant aux réalités d'aujourd'hui tant au niveau de l'environnement que de nos concitoyens.

Dans ce cadre les meilleurs veulent se donner un positionnement stratégique attractif. Ceci suppose de connaître ses forces et ses faiblesses pour se différencier positivement des autres. Ceci implique d'analyser l'environnement pour déterminer les menaces et les opportunités qui s'offrent aux entrepreneurs, aux commerçants, ou aux services en place. Ceci impose d'utiliser tous les points forts existants ou ceux qu'il convient de renforcer pour attirer d'autres investisseurs, résidents ou touristes.

Avec l'arrivée du cyber espace et de la multiplication des données disponibles chacun peut acquérir les connaissances nécessaires pour bâtir une stratégie gagnante. Ainsi l'intelligence territoriale, fille de l'intelligence économique, à travers ses méthodes et ses techniques, permet de répondre positivement aux attentes de ceux qui sont en charge du futur. Mais chacun doit avoir l'humilité d'admettre la réalité vraie pour construire un avenir qui s'appuie sur des bases solides. L'expérience montre que chaque territoire bénéficie de spécificités sur lesquelles on peut s'appuyer pour se créer un avantage concurrentiel durable.

Tous ces éléments, croisés avec la volonté des élus, vont permettre de construire une stratégie gagnante. En s'appuyant sur ce qui donne confiance, il faudra expliquer à chacune des catégories concernées les avantages qu'elles peuvent en tirer, et faire ressentir le dynamisme qui porte les projets en cours. C'est le rôle de l'influence. Sachant qu'une bonne stratégie ne permet plus de gagner si elle ne s'appuie pas sur un consensus et des convictions partagées, il faut donc intégrer dès le début des travaux cette capacité d'influence qui se révélera primordiale pour nous différencier face aux autres territoires.

Alain JUILLET

Président du Club des directeurs de sécurité des entreprises et de l'Académie de l'intelligence économique

Dimension urbaine des politiques européennes

La rapporteuse invite la Commission européenne à élaborer un nouveau modèle de gouvernance combinant les structures de gouvernance formelles et informelles utilisant la communication numérique et les réseaux, à une simplification du droit européen pour permettre la mise en place d'une politique de développement urbain efficace et à moindre coût.

Commission du développement régional, parlement européen, janvier 2015

[http://www.europarl.europa.eu/RegData/commissions/regi/projet_rapport/2015/549165/REGI_PR\(2015\)549165_FR.pdf](http://www.europarl.europa.eu/RegData/commissions/regi/projet_rapport/2015/549165/REGI_PR(2015)549165_FR.pdf)

Le plan Juncker et les régions

Ce numéro spécial consacré au plan Juncker s'articule autour de plusieurs points : le financement, la nécessité d'aller vers projets les plus rentables, l'implication des régions, les effets pervers sur la politique régionale, la volonté d'investissement de la part de l'UE.

Numéro spécial d'Euractiv, janvier 2015

http://www.euractiv.fr/files/euractiv_edition_speciale-le-plan-juncker-et-les-regions_0.pdf

Protection des investissements dans les négociations commerciales UE-États-Unis

Les États membres de l'UE ont demandé à la Commission d'inclure la protection des investissements et le règlement des différends dans les négociations du TTIP. La consultation montre clairement l'existence d'un énorme scepticisme par rapport à l'instrument RDIE commente Cecilia Malmström, commissaire chargée du commerce.

Commission européenne, janvier 2015

http://europa.eu/rapid/press-release_IP-15-3201_fr.htm

L'Union des marchés de capitaux : quels contours, quelles priorités ?

Des mesures favorables à l'élaboration d'instruments financiers véritablement pan-européens pourraient être prises mais devraient également induire une harmonisation des dispositions juridiques et fiscales des entreprises financées.

Olivier Marty, Fondation Schuman, décembre 2014

<http://www.robert-schuman.eu/fr/doc/questions-d-europe/qe-335-fr.pdf>

INNOO : moteur de recherche, réseau social et éducation numérique

INNOO est un moteur de recherche, un réseau social et un programme d'éducation numérique qui refuse de baser son modèle économique sur la publicité et qui a pour objectif de fournir les informations les plus pertinentes possibles sans liens commerciaux.

Lien vers le moteur : <http://www.innoo.fr>

Neuf écosystèmes régionaux portant le label Métropole French Tech

Neuf métropoles ont obtenu ce titre, décerné aux écosystèmes des entreprises en situation de démarrage reconnues comme les plus dynamiques et les plus prometteuses en région, sont Lille, Lyon, Grenoble, Aix-Marseille, Montpellier, Toulouse, Bordeaux, Nantes et Rennes.

La French Tech, novembre 2014

<http://www.lafrenchtech.com/content/les-metropoles-french-tech>

Australia and China Reach Free Trade Agreement

L'Australie et la Chine ont finalisé un accord bilatéral de libre-échange, fruit de neuf années de négociations.

Ernest Z. Bower, James Hurdell, Center for Strategic and International Studies (CSIS), novembre 2014

<http://csis.org/publication/australia-and-china-reach-free-trade-agreement>

Annuaire 2014 des entreprises de croissance

Avec près de 150 clusters adhérents en 2014, France Clusters fédère les Pôles de Compétitivité, les nouvelles Grappes d'entreprises, les clusters régionaux et les anciens SPL avec au sein de son réseau, plus de 60 000 entreprises de croissance. *France Clusters, octobre 2014*

<http://www.franceclusters.fr/>

Paris accueille le premier incubateur de tourisme au monde

Welcome City Lab a ouvert à Paris. Il accueille 20 start-up spécialisées dans le tourisme et en phase d'amorçage et en accompagne 10 autres dans leur développement.

Welcome City Lab, septembre 2014

<http://www.welcomecitylab.com/2014/09/17/inauguration-merci-a-tous/>

Implementation of the strategy for international cooperation in research and innovation

Les défis mondiaux nécessitent des réponses par la coopération internationale dans la recherche et l'innovation pour attirer les talents, les connaissances et favoriser l'accès aux marchés.

Rapport du parlement européen, septembre 2014

http://ec.europa.eu/research/iscp/pdf/policy/progress_report_sep-2014.pdf

Politique de cohésion en France

La France gèrera 40 programmes opérationnels au titre de la politique de cohésion de l'UE.

Commission européenne, août 2014

http://ec.europa.eu/regional_policy/sources/information/cohesion-policy-achievement-and-future-investment/factsheet/france_fr.pdf

Accord de partenariat 2014-2020

L'Accord de partenariat est un document qui définit un socle stratégique commun aux fonds structurels et d'investissement (fonds ESI). Il est conclu entre l'État membre et la Commission européenne. Il permet de définir les grandes orientations de la programmation 2014-2020, et de déterminer la nature de l'intervention des fonds européens sur les territoires.

Europe en France, août 2014

http://www.europe-en-france.gouv.fr/content/download/27819/257169/file/140808-AP_FRANCE_version_adoptee3.pdf

Investissements d'avenir

Les sociétés d'accélération du transfert de technologies (SATT) constituent un élément nouveau dans le paysage de la valorisation française. La mission d'évaluation et de contrôle s'intéresse en particulier à leur champ d'activité géographique, à l'articulation de leur action avec celles des grands organismes de recherche tels que le CEA, l'Inserm ou le CNRS et à l'objectif de rentabilité qui leur a été fixé. *Assemblée nationale, juillet 2014*

<http://www.assemblee-nationale.fr/14/pdf/cr-mec/13-14/c1314029.pdf>

La Nouvelle France industrielle

Ce document présente les 34 plans qui composent la Nouvelle France industrielle avec pour ambition de rassembler les acteurs économiques et industriels autour d'un objectif commun, de mettre les outils de l'État au service de ce dessein et de mobiliser les écosystèmes locaux autour de la construction d'une offre industrielle française nouvelle et compétitive. *Ministères économiques et financiers, juillet 2014*

<http://www.economie.gouv.fr/files/files/PDF/nouvelle-france-industrielle-sept-2014.pdf>

Pour une Europe ultramarine

Pénalisés par les contraintes structurelles qu'ils rencontrent (éloignement du continent, insularité, étroitesse des marchés, dépendance aux importations...) les territoires ultramarins connaissent des obstacles qui expliquent en partie les disparités économiques et sociales constatées entre les Outre-mer et leur métropole. *CESE, résolution Gérard Grignon, au nom de la délégation à l'Outre-mer, mai 2014*

<http://www.lecese.fr/content/pour-une-europe-ultramarine>

Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET)

Le CGET est chargé de concevoir et de mettre en œuvre la politique nationale d'égalité des territoires et d'en assurer le suivi et la coordination interministérielle.

CGET, mai 2014

<http://www.cget.gouv.fr/actualites/lancement-du-commissariat-general-a-egalite-territoires>